

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 20 MAI 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Serge BRUNEL, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil municipal : 14/05/2019

PRÉSENTS : Messieurs Serge BRUNEL, René GRAUBY, Jean-Luc CABILLE, Philippe MARTY, Stéphane DARZENS, Julien SENDROUS, Claude COURSET ; Mesdames Jocelyne ARINO, Marie GRAUBY-LAFFONT, Martine PANOUILLE, Sandra BINARD, Sylvie MARTY.

ABSENT EXCUSE : Charles-Henri GALMICHE, Judith FABRE, Sabrina SIFFRE.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. MARTY Philippe, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 15 AVRIL 2019 :

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de séance du 15 avril 2019, aucune observation n'étant formulée, ledit compte-rendu est approuvé.

1- TRAVAUX :

Point sur les travaux réalisés par les entreprises et les employés communaux, dressé par Monsieur CABILLE

Travaux engagés par le personnel communal :

- Remblai de l'aire de jeux et matérialisation des emplacements des structures par la pose de rondins bois.
Monsieur COURSET demande si les structures posées sont compatibles avec les plus jeunes publics.
Madame GRAUBY indique que les jeux ont été choisis pour la tranche des 3-12 ans sauf pour le parcours sportif qui est sans limite d'âge.
- Création de la clôture.
- Entretien du village : reprise du débroussaillage.

Travaux engagés par les entreprises :

- Route de Fontcouverte : renforcement alimentation poste passage à niveau BARABAN SNCF / SYADEN.
- Cave coopérative : les travaux de fondation du lotissement ont démarré.
- Projet d'implantation d'un poste électrique au regard du cimetière

2- FINANCES : DECISION MODIFICATIVE BUDGET PRINCIPAL M14-2019 :

Afin de régulariser une procédure d'acquisition de terrain de voirie (parcelle de Monsieur ANGOT B1633), il convient de constater les écritures d'ordre liées à cette acquisition, soit :

- + 500 € au compte 2111- Chapitre 041- Opération 001
- + 500 € au compte 1328- Chapitre 041- Opération 001

DECISION PRISE A L'UNANIMITE DES PRESENTS

3. AVIS PROJET DE REVISION DU PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB) POUR L'AERODROME DE LEZIGNAN-CORBIERES :

Cf. cartographie ci-jointe

Dans le cadre du dossier précité, la commune doit émettre un avis sur le projet de révision du plan d'exposition au bruit pour l'aérodrome de Lézignan-Corbières.

La lecture du projet n'appelle pas d'observation sur le projet.

Monsieur le Maire signale que n'est pas toutefois mentionné sur la prise en compte du bruit relatif à la rotation lors des « tours de piste » qui avait apparemment été modifié à l'époque à la demande de notre commune.

Il faudra donc dans l'avis émis par la collectivité évoquer ce point.

DECISION PRISE A L'UNANIMITE DES PRESENTS

4. QUESTIONS DIVERSES

- Elections européennes : organisation des permanences : Mmes FABRE, PANOUILLE, MARTY, BINARD ; MM COURSET, SENDROUS, CABILLE prendront part aux opérations de dépouillement et à la tenue du bureau chacun en ce qui les concerne sous la Présidence de Monsieur le Maire et la vice-présidence de Monsieur MARTY
- Projet d'attribution de nom pour l'école communale. Les conseillers municipaux devront réfléchir à la proposition de 3 noms pour l'école communale à transmettre aux enseignants pour un vote des élèves à la rentrée scolaire prochaine

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00